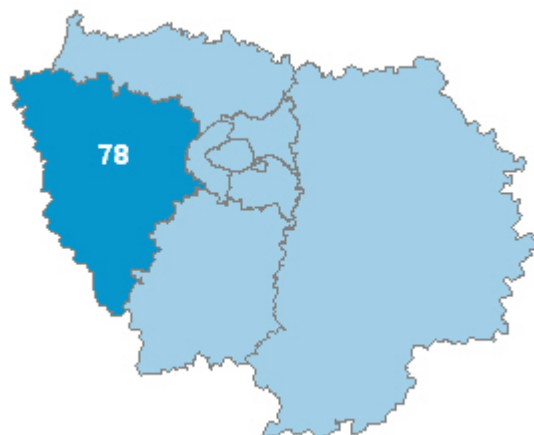




CAHIER DEPARTEMENTAL : YVELINES DECEMBRE 2004



Données de contexte.....	2
1 La population handicapée.....	2
1.1 Les bénéficiaires de la loi de 1987.....	2
▪ Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep.....	2
▪ Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle.....	3
▪ Les titulaires d'une pension d'invalidité.....	3
1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi.....	4
▪ La demande d'emploi.....	4
▪ Les entrées au chômage.....	6
▪ Les sorties du chômage.....	7
1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis en 2002.....	8
1.4 Les personnes handicapées en milieu protégé.....	9
2 Les entreprises et les offres d'emploi.....	10
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2003.....	10
2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi de 1987 en 2002.....	11
2.3 Offres d'emploi.....	12
3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.....	13
3.1 Les parcours d'insertion.....	13
▪ L'activité de la structure Cap Emploi.....	13
▪ La formation professionnelle.....	14
▪ Les parcours par le PDITH.....	15
▪ Les mesures emploi du programme « Chômeurs longue durée ».....	15
3.2 Le maintien dans l'emploi par l'axe PDITH.....	15
3.3 La sensibilisation des entreprises par le PDITH et les Cap Emploi.....	16
▪ Axe sensibilisation des entreprises.....	16
▪ Structures Cap Emploi.....	16
4 Ratios départementaux.....	17
Glossaire.....	18

Données de contexte

1 370 433 habitants, 12% de la population francilienne (estimation 2003, Insee)

500 158 actifs occupés, 10% de l'Ile-de-France (estimation 2002, Insee)

75 990 demandeurs d'emploi tous publics et toutes catégories au 31 décembre 2004, 9% de la région (DRTEFP)

7.6% de taux de chômage fin 2004, 2.2 points de moins que la région (Insee)

1 La population handicapée

1.1 Les bénéficiaires de la loi de 1987

▪ Les titulaires d'une reconnaissance Cotorep

En 2002, 16 552 reconnaissances « travailleur handicapé » valides sur le département (principalement Sartrouville, Mantes-la-jolie), soit 12% de l'ensemble des reconnaissances valides de la région.

Répartition des demandes et décisions de reconnaissances « travailleur handicapé » en 2003

	Demandes reconnaissances	Décisions reconnaissances	Refus ou sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions	Evolution décisions 03-02
Yvelines (78)	5 239	4 613	692	8	5 313	15%
% Ile-de-France	11%	13%	9%	4%	12%	-2%

Source Observatoire/DREES

Guide de lecture Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2003

La part des premières demandes dans les décisions 2003 représente 59% pour une moyenne régionale de 49%.

19% des décisions concernent des reconnaissances catégorie A, 57% des catégories B et 24% des catégories C (répartition régionale 16%, 62% et 22%).

Répartition des demandes et décisions d'orientations professionnelles en 2003

	Demandes orientations	Décisions orientations	Refus ou sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions	Evolution orientations 03-02
Yvelines (78)	5 159	4 644	218	111	4 973	17%
% Ile-de-France	15%	19%	3%	7%	16%	-4%

Source Observatoire/DREES

Guide de lecture Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2003

La part des premières demandes dans les décisions 2003 représente 57% pour une moyenne régionale de 48%.

8% des décisions concernent des orientations vers la formation, 77% vers le milieu ordinaire et 15% vers le milieu protégé (répartition régionale 13%, 64% et 23%).

▪ Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle

Répartition des rentes de titulaires de 18 à 59 ans en 2004

	Rentes gérées de titulaires de 18 à 59 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle	Rentes attribuées à des titulaires de 18 à 59 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle
Yvelines (78)	8 275	94%	6%	644	88%	12%
% Ile-de-France Hors Seine-et-Marne	12%	96%	4%	15%	90%	10%

Source Observatoire/Cramif

Guide de lecture Une personne peut être titulaire d'une ou plusieurs rentes

+4% de rentes gérées entre 2003 et 2004 concernant des titulaires de 18 à 59 ans, +32% de rentes attribuées sur la même période.

Caractéristiques des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle de 18 à 59 ans

- 79% d'hommes
- 55% sont âgés de 50 à 59 ans
- 19% de titulaires ayant une IPP de 10%
- 59% ayant une IPP entre 11% et 25%
- 14% ayant une IPP entre 26% et 40%
- 8% ayant une IPP de 41% et plus

Caractéristiques des nouveaux titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle (attribution en 2004)

Comparés à l'ensemble des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle, les nouveaux titulaires (attribution d'une rente en 2004) sont :

- Plus jeunes (57% ont entre 18 et 49 ans)
- Moins nombreux de genre masculin (71%)
- Plus nombreux à être titulaires d'une rente ayant une IPP de 10% (25%)

▪ Les titulaires d'une pension d'invalidité

Répartition des pensions d'invalidité en 2004

	Pensions gérées	Dont catégorie 1	Pensions suspendues pour reprise d'activité
Yvelines (78)	7 941	2 539	165
% Ile-de-France	11%	12%	13% (hors 77)

Source Observatoire/Cramif

+1% de pensions gérées entre 2003 et 2004, +4% concernant la catégorie 1.

Caractéristiques des titulaires d'une pension d'invalidité catégorie 1

- 65% femmes
- 92% sont âgés de 40 à 60 ans, dont 65% âgés de 50 à 60 ans

1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi

▪ La demande d'emploi

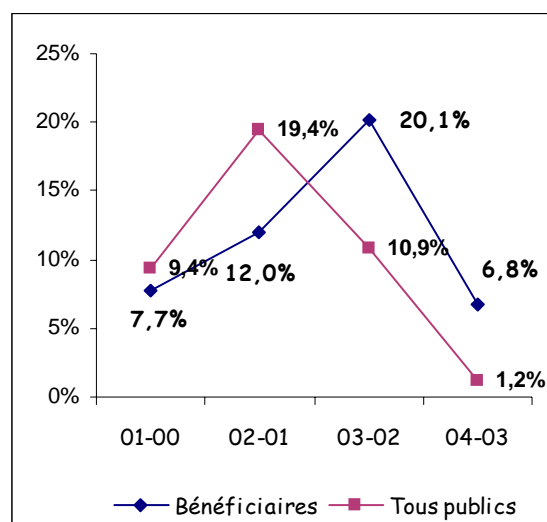
Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2004 et évolutions par rapport à 2003

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	
Catégorie 1	2 158	7,1%	2 197	6,8%	51 524	1,2%	4,3%
Catégorie 2	707	6,0%	711	6,0%	6 180	1,1%	11,5%
Catégorie 3	94	8,0%	95	5,6%	3 042	-13,9%	3,1%
Catégorie 4	243	50,9%	244	48,8%	2 494	4,7%	9,8%
Catégorie 5	91	-1,1%	91	-4,2%	1 243	-10,0%	7,3%
Catégorie 6	209	35,7%	225	32,4%	8 860	14,7%	2,5%
Catégorie 7	40	-4,8%	40	-4,8%	822	12,4%	4,9%
Catégorie 8	14	-6,7%	19	0,0%	1 825	31,4%	1,0%
Total	3 556	10,0%	3 622	9,5%	75 990	2,4%	4,8%
Total Ile-de-France	33 553	6,8%	34 786	6,9%	806 566	10,1%	4,3%

Source : Observatoire/DRTEFP

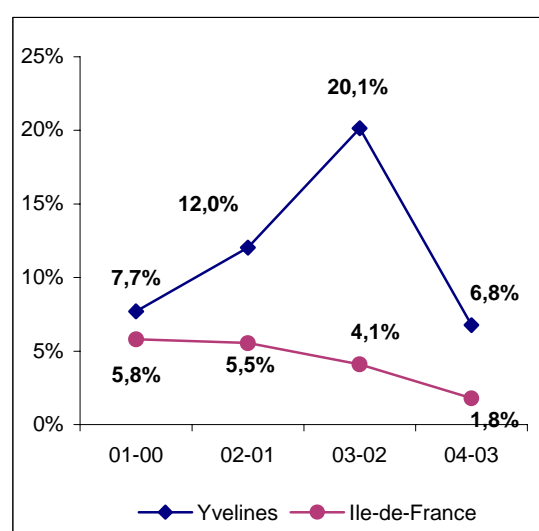
Guide de lecture : Les bénéficiaires hors veuves, orphelins et mutilés recouvrent les bénéficiaires Cotorep catégories A, B ou C, les personnes en instance Cotorep, les pensionnés et les rentiers

Evolution de la demande d'emploi selon le public, catégorie 1



Source : Observatoire/DRTEFP

Evolution de la demande d'emploi des bénéficiaires, catégorie 1



Source : Observatoire/DRTEFP

Principales caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi catégories 1 et 2 en 2004 ¹ :

Sexe	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Yvelines	Ile-de-France	Yvelines	Ile-de-France
Homme	64%	65%	39%	40%
Femme	36%	35%	61%	60%

Age	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Yvelines	Ile-de-France	Yvelines	Ile-de-France
Moins de 26 ans	7%	5%	2%	2%
De 26 à 49 ans	67%	66%	54%	56%
50 ans et plus	26%	29%	44%	41%

Priorité	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Yvelines	Ile-de-France	Yvelines	Ile-de-France
Orphelins, veuves, mutilés guerre	2%	4%	1%	1%
Travailleurs handicapés catégorie A	22%	19%	15%	13%
Travailleurs handicapés catégorie B	53%	53%	46%	51%
Travailleurs handicapés catégorie C	12%	9%	14%	11%
Instance de COTOREP	6%	11%	5%	10%
Pensionnés	3%	4%	17%	13%
Rentiers	2%	1%	1%	1%

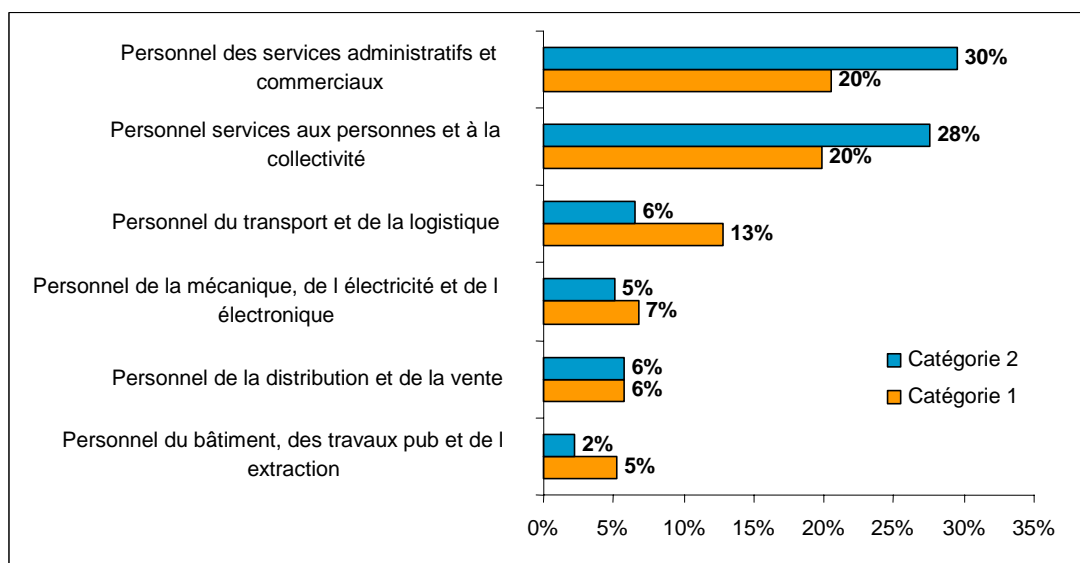
Formation	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Yvelines	Ile-de-France	Yvelines	Ile-de-France
Niveaux I et II	5%	6%	5%	5%
Niveau III	6%	6%	6%	5%
Niveau IV	13%	13%	11%	12%
Niveau V	41%	36%	28%	30%
Niveau V bis	10%	10%	11%	11%
Niveau VI	26%	29%	37%	37%

Qualification	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Yvelines	Ile-de-France	Yvelines	Ile-de-France
Ouvriers spécialisés, manoeuvres	9%	9%	9%	10%
Ouvriers qualifiés	14%	14%	9%	8%
Employés non qualifiés	24%	26%	28%	32%
Employés qualifiés	42%	40%	45%	44%
Agents de maîtrise et cadres	11%	11%	8%	7%

Ancienneté d'inscription	Catégorie 1		Catégorie 2	
	Yvelines	Ile-de-France	Yvelines	Ile-de-France
Moins de 6 mois	36%	36%	26%	28%
6 mois à 12 mois	21%	20%	20%	17%
1 à moins de 2 ans	25%	22%	24%	23%
2 à moins de 3 ans	11%	11%	14%	14%
3 ans et plus	7%	11%	16%	18%

¹ L'analyse des caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi s'effectue sur la première et la deuxième catégorie, les effectifs des autres catégories étant insuffisant. Source Observatoire/DRTEFP. Certaines caractéristiques sont non renseignées pour une partie du public, c'est pourquoi la somme ne fait pas systématiquement 100%.

Principaux métiers recherchés par les bénéficiaires demandeurs d'emploi selon la catégorie en 2004



Source : Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture : N'apparaissent que les métiers recherchés ayant une proportion supérieure à 2% en catégorie 1

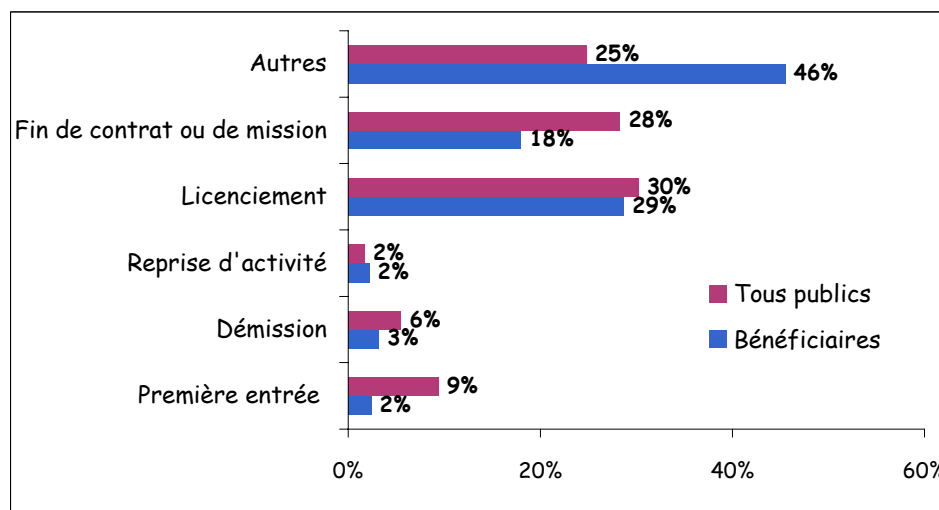
▪ Les entrées au chômage

Entrées au chômage au 31 décembre 2004 et évolutions par rapport à 2003, catégorie 1

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	
Yvelines (78)	2466	8%	2 544	+7%	90 536	-1%	3%
% Ile-de-France	11%	5%	10%	+4%	10%	+1%	3%

Source : Observatoire/DRTEFP

Répartition des entrées par motifs selon le type de public, catégorie 1



Source : Observatoire/DRTEFP

Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi entrés au chômage selon le motif, catégorie 1 :

Le motif de licenciement représente 29% des entrées au chômage de bénéficiaires de la loi :

- 33% des bénéficiaires âgés de 50 ans et plus sont entrés au chômage pour ce motif

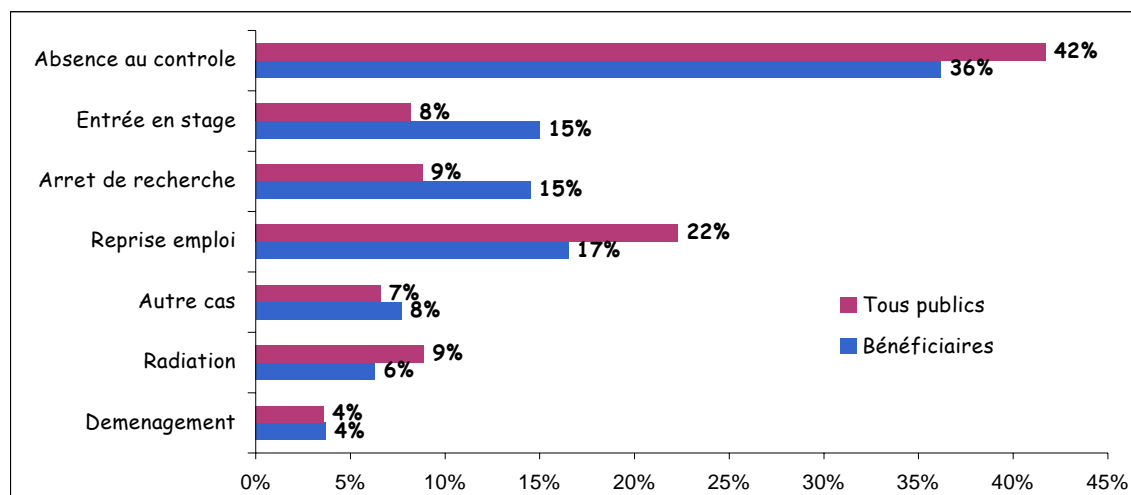
▪ Les sorties du chômage ²

Sorties du chômage au 31 décembre 2004 et évolutions par rapport à 2003, catégorie 1

	Bénéficiaires hors veuves, orphelins, mutilés		Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	Effectif	Evolution 04-03	
Yvelines (78)	2 696	13%	2 776	+13%	87 273	+3%	3%
% Ile-de-France	11%	4%	10%	+2%	10%	+5%	3%

Source : Observatoire/DRTEFP

Répartition des sorties par motifs selon le type de public, catégorie 1



Source : Observatoire/DRTEFP

Caractéristiques significatives des bénéficiaires demandeurs d'emploi sortis du chômage selon le motif, catégorie 1 :

Le motif **absence au contrôle** représente 36% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 51% des moins de 26 ans sont sortis pour ce motif
- 43% des inscrits depuis moins de 6 mois

Le motif **reprise d'emploi** représente 17% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 21% des personnes inscrites entre 6 et 12 mois sont sortis pour ce motif

Le motif **arrêt de recherche** représente 15% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires :

- 37% des 50 ans et plus sont sortis pour ce motif
- 29% des niveaux VI
- 25% des ouvriers qualifiés sont en arrêt de recherche d'emploi

² Le fait que le volume des sorties soit supérieur au volume des entrées n'implique pas que le stock des demandeurs d'emploi diminue. Il faut prendre en compte les évolutions de chaque indicateur par rapport à l'année précédente.

1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis en 2002

En 2002, **4 137 bénéficiaires de la loi de 1987 sont en emploi dans les 1 886 établissements parisiens assujettis** à l'obligation d'emploi, selon les DOETH, soit 11% de l'ensemble des bénéficiaires salariés de la région.

Principales caractéristiques des bénéficiaires en emploi :

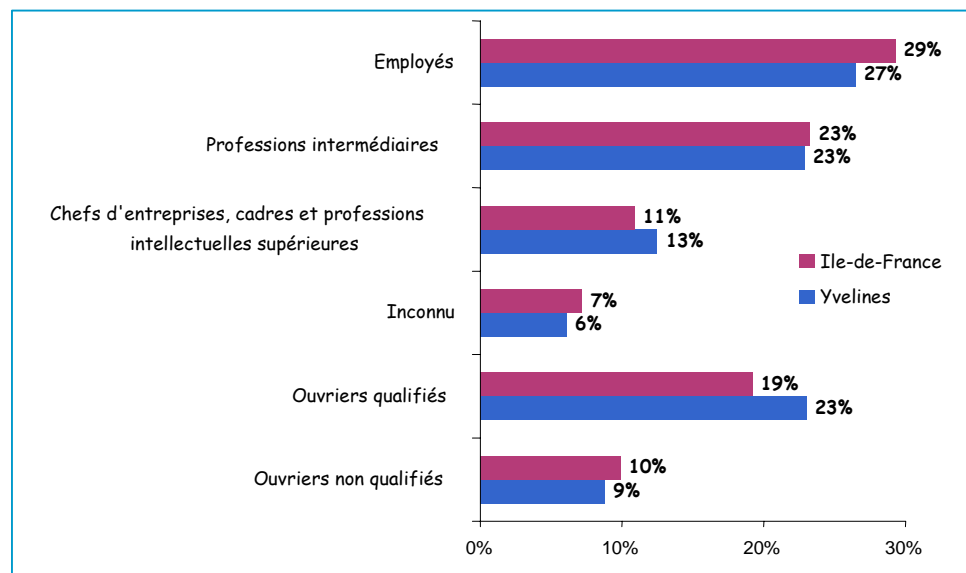
- 64% d'hommes
- 55% de 26-49 ans
- 43% de 50 ans et plus (la moyenne d'âge des salariés est de 47 ans, comme la région)

Répartition des bénéficiaires en emploi selon le type de priorité en 2002

	Yvelines		Ile-de-France		Poids des bénéficiaires
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Travailleurs handicapés catégorie A	507	12%	3668	10%	14%
Travailleurs handicapés catégorie B	1284	31%	12269	32%	10%
Travailleurs handicapés catégorie C	376	9%	3513	9%	11%
Invalides mutilés et assimilés	626	15%	6700	17%	9%
Rentiers	1344	32%	12239	32%	11%
Total	4137	100%	38389	100%	11%

Source : Observatoire/SOETH 2002

Répartition des bénéficiaires en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle



Source : Observatoire/SOETH 2002

398 bénéficiaires ont été embauchés au cours des deux dernières années (le temps moyen de présence dans l'établissement est de 16 ans, un an de plus que la région).

Récapitulatif caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi et des bénéficiaires salariés dans les établissements assujettis

	Demandeurs d'emploi en 2002	Salariés dans les établissements assujettis en 2002
Homme	61%	64%
Femme	39%	36%
Moins de 26 ans	6%	2%
De 26 à 49 ans	63%	55%
50 ans et plus	31%	43%
Orphelins, veuves, mutilés guerre	2%	1%
Travailleurs handicapés catégorie A	21%	12%
Travailleurs handicapés catégorie B	47%	31%
Travailleurs handicapés catégorie C	13%	9%
Instance de COTOREP	7%	0%
Pensionnés	7%	14%
Rentiers	2%	32%
Ouvriers spécialisés, manoeuvres	12%	9%
Ouvriers qualifiés	14%	23%
Employés	63%	27%
Agents de maîtrise, cadres	10%	36%
Inconnu	0%	6%

Source Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture Les demandeurs d'emploi regroupent toutes les catégories

1.4 Les personnes handicapées en milieu protégé

Répartition des effectifs des ateliers protégés en 2003

	Nombre de structures	Travailleurs handicapés	Equivalent temps plein	Travailleurs handicapés pour 1 000 habitants	Evolution EQTP 03-02
Yvelines (78)	5	208	202,7	0,27	-3%
Ile-de-France	40	1619	1572,6	0,25	2%

Source Observatoire/DRTEFP

Répartition des CAT et des places installées en 2003

	Nombre de structures	Places installées	Taux d'équipement	Evolution places 03-02
Yvelines (78)	26	1 694	2.2	1%
Ile-de-France	178	13 250	2.1	1%

Source Observatoire/Drassif

2 Les entreprises et les offres d'emploi

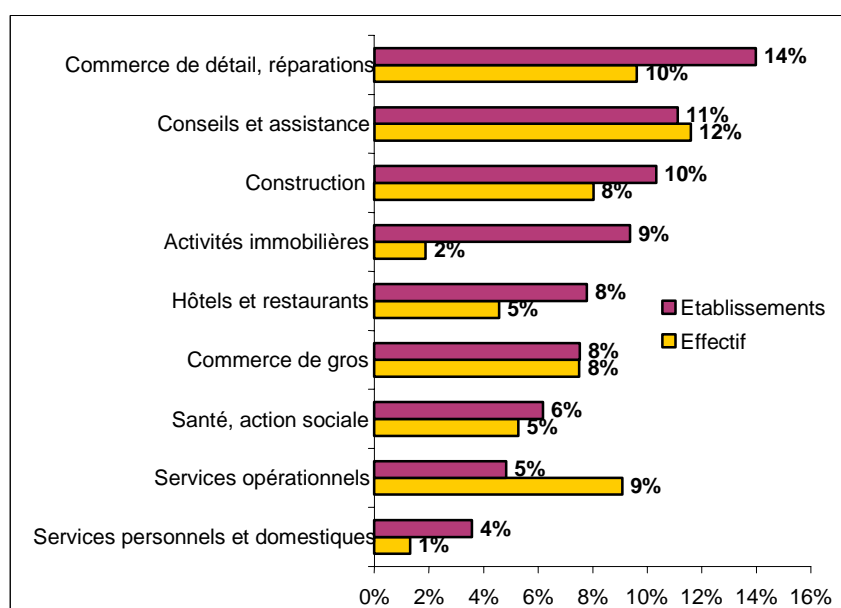
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2003

Effectif salarié et volume d'établissements en 2003

	Effectif salarié		Etablissements	
	2003	Evol 03-02	2003	Evol 03-02
Yvelines (78)	387 723	0%	28 650	-0.4%
Ile-de-France	3 912 868	-1.4%	338 450	-0.7%

Source: Observatoire/Unedic

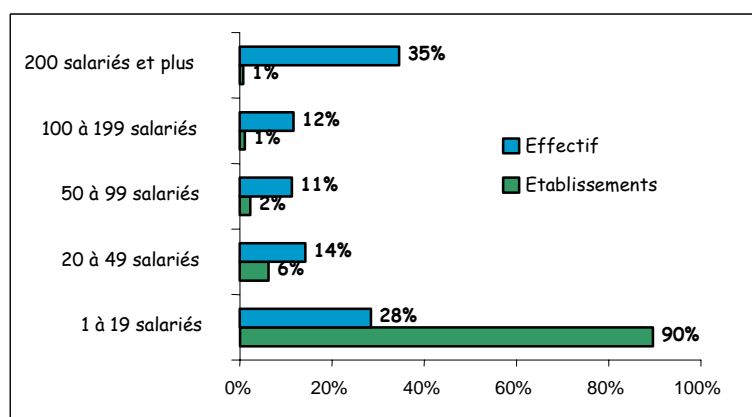
Répartition des établissements et effectif salarié dans les secteurs les plus présents en 2003



Source: Observatoire/Unedic

Guide de lecture: N'apparaissent que les secteurs ayant une proportion supérieure à 2%. Le secteur santé et action sociale recouvre les services relatifs à la santé humaine, les services vétérinaires et d'action sociale

Répartition des établissements et effectif salarié par taille en 2003



Source: Observatoire/Unedic

2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi de 1987 en 2002

1 886 établissements sont assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires.

La répartition par secteur d'activité diffère de celle de l'ensemble des établissements. Les secteurs les plus présents sont :

- Le conseil et l'assistance (18%)
- Le commerce de gros et intermédiaire (12%)
- La santé, l'action sociale (8%)
- La construction (6%)
- La restauration et les hôtels (6%)

Concernant la taille de ces établissements, que ce soit l'effectif total ou l'assiette d'assujettissement, la répartition est la suivante :

- 54% ont entre 20 et 49 salariés
- 23% entre 50 et 99 salariés
- 12% entre 100 et 199 salariés
- 11% de 200 salariés et plus

Parmi les 1 886 établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires, 1 010 emploient des bénéficiaires, soit 53% de l'ensemble des établissements assujettis (48% pour la région Ile-de-France).

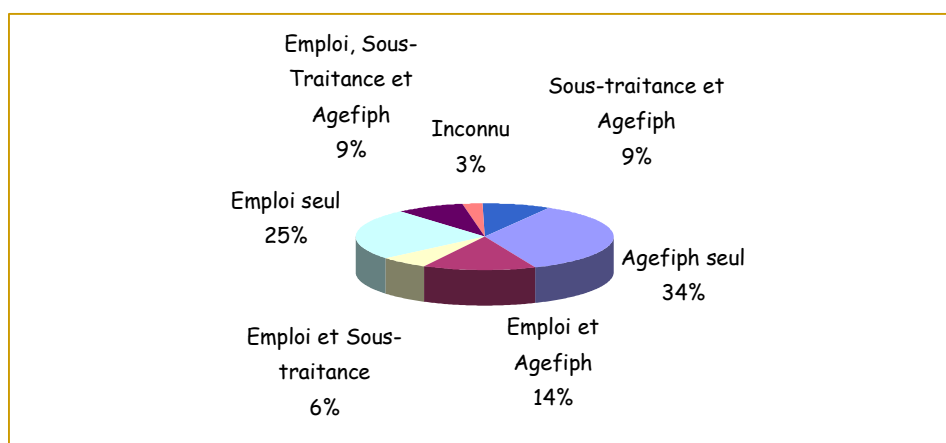
Secteurs d'activité des établissements employant des bénéficiaires :

- 68% des établissements de l'industrie des équipements du foyer (81 structures) emploient des bénéficiaires contre 53% en moyenne
- 62% des établissements du secteur de la construction (117 structures) contre 40% en moyenne
- 62% des établissements du commerce et réparation automobile (71 structures) contre 40% en moyenne

Secteurs d'activité des établissements employant peu de bénéficiaires :

- Conseil et assistance (345 structures, 46% contre 53%)
- Commerce de gros (224 structures, 33% contre 53%)

Répartition des établissements assujettis selon le type de réponse à l'obligation d'emploi en 2002



Source : Observatoire/SOETH 2002

2.3 Offres d'emploi

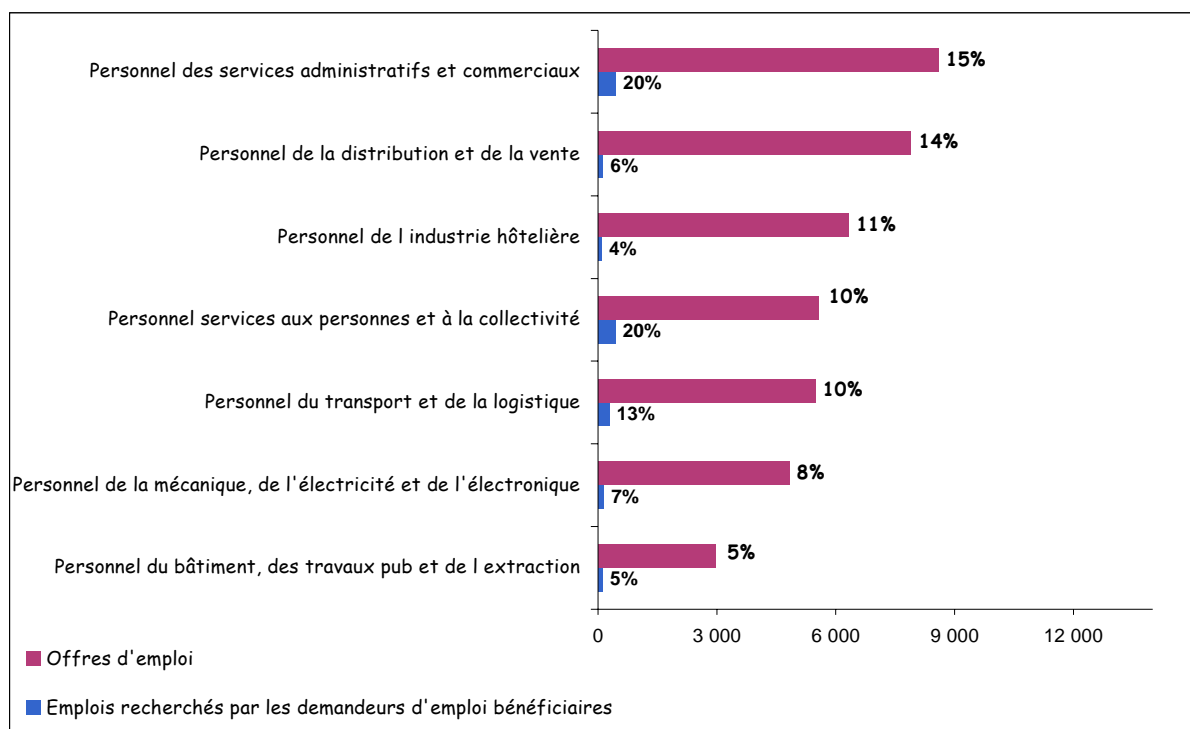
Offres d'emploi ANPE en 2004

	Offres	
	Cumul 04	Evolution 04-03
Yvelines (78)	57 479	6%
Ile-de-France	679 287	10%

Source Observatoire/DRTEFP

Par rapport au volume de demandeurs d'emploi tous publics, catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8, on obtient un ratio de 0.8 offre d'emploi pour 1 demandeur pour une moyenne régionale de 0.9.

Principaux emplois recherchés par les demandeurs d'emploi handicapés catégorie 1 et offres d'emploi proposées sur le marché en 2004



Source Observatoire/DRTEFP

Guide de lecture Seuls les codes Rome de proportions supérieures à 3% pour les trois catégories apparaissent.

Pour mémoire, au 31 décembre 2004, les Yvelines comptabilise 51 524 demandeurs d'emploi tous publics catégorie 1, dont 2 197 bénéficiaires de la loi de 1987.

3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

3.1 Les parcours d'insertion

▪ L'activité de la structure Cap Emploi

Activité de la structure Cap Emploi en 2004

	Dossiers actifs	Dossiers ouverts	Placements 2004	Placements aidés	Placements durables (>12 mois)
Yvelines (78)	2 025	902	370	29%	55%
% Ile-de-France	8%	9%	7%	33%	58%

Source Observatoire/Agéfiph

- 4% de dossiers actifs par rapport à 2003
- 2% de dossiers ouverts par rapport à 2003
- 1% de placements par rapport à 2003

Rappel 2003

Principales caractéristiques des bénéficiaires accueillis par la structure Cap Emploi en 2003 :

- 59% d'hommes
- 15% de 16-25 ans, 38% de 26-39 ans, 32% de 40-49 ans et 15% de 50 ans et plus
- 31% de niveaux V bis et VI, 40% de niveau V, 12% de niveau IV et 12% de niveaux I, II et III
- 17% de catégorie Cotorep A, 67% de catégorie B et 13% catégorie C
- 47% ont un handicap moteur, 24% une maladie invalidante
- 30% en inactivité depuis deux ans et plus, 5% n'ont jamais travaillé

Principales caractéristiques des bénéficiaires placés par la structure Cap Emploi :

- 55% d'hommes
- Davantage de 26-39 ans (41%)
- Moins de niveaux V bis et VI (25%)
- Davantage de catégorie A (21%) et C (17%)
- Une même répartition des types de handicap
- Une durée d'inactivité moins longue (23% de 2 ans et plus)

30% des personnes placées ont été prises en charge pendant moins de 6 mois et 17% entre 6 et 12 mois.

Principales caractéristiques des entreprises concernées par les placements de bénéficiaires :

- 67% de 20 salariés et plus
- 20% du secteur de l'immobilier, location et services aux entreprises, 15% de l'administration publique et 14% du commerce, réparation automobile

▪ La formation professionnelle

Entrées en formation dans l'ensemble des programmes³

Entrées en formation dans l'ensemble des programmes des bénéficiaires résidents dans les Yvelines en 2004

	Afpa	Etat	Région	CRP	Total
Yvelines (78)	68	112	39	255	474
% Ile-de-France	15%	6%	12%	11%	9%

Source Observatoire/Cnasea au 17/04/2005, Afpa

Entrées dans le programme « Chômeurs longue durée »

Programmation des entrées dans le programme « Chômeurs longue durée » pour l'année 2004

	Part prévisionnelle bénéficiaires	Part prévisionnelle tout public	% bénéficiaires
Sife individuel	20	230	9%
Sife collectif	88	607	15%
SAE	5	133	4%
Total	113	970	12%
% Ile-de-France	5%	5%	13%

Source Observatoire/DRTEFP

Entrées effectives dans le cadre du programme « Chômeurs longue durée » en 2004

	Bénéficiaires de la loi	Tous publics	% bénéficiaires	Evolution bénéficiaires	Evolution tous publics
Sife individuel	24	225	11%	+14%	-4%
Sife collectif	69	625	11%	-76%	-33%
SAE	2	105	2%	-	+21%
Total	95	955	10%	-70%	-24%
% Ile-de-France	4%	6%	15%	-19%	-25%

Source Observatoire/ANPE

³ Etat, Région, Afpa de sources Cnasea et Afpa.

▪ Les parcours par le PDITH

Parcours initiés en 2004

	Parcours initiés au titre du PDITH
Yvelines (78)	79
% Ile-de-France	5%

Source Observatoire/Adhoc, saisie au 16/03/2005

▪ Les mesures emploi du programme « Chômeurs longue durée »

Réalisation des entrées dans les mesures emploi du programme CLD en 2004

	Bénéficiaires	Tous publics	%	Evolution bénéficiaires	Evolution Tous publics
CIE	171	1 340	13%	25%	69%
CES	211	1 644	13%	- 5%	4%
CEC	103	470	22%	- 34%	- 24%
Total	485	3 454	14%	-5%	16%
Ile-de-France	4 829	42 929	11%	0%	+13%

Source Observatoire/ANPE, Cnasea

3.2 Le maintien dans l'emploi par l'axe PDITH⁴

Activité de l'axe maintien dans l'emploi en 2004

	Cas de maintien traités (signalement en 2004)	Total des cas de maintien traités	Nombre de cas de maintien résolus (hors abandon)	Maintien dans l'emploi	Taux de maintien
Yvelines (78)	308	185	161	77	48%
% Ile-de-France	15%	13%	13%	10%	64%

Source Observatoire/Adhoc

34% de maintien au même poste pour une moyenne régionale de 65%.

⁴ On ne décrit ici que l'activité de l'axe maintien du PDITH mais, dans le cadre de leur activité, les Cap Emploi peuvent aussi être amenés à faire du maintien. De plus, seuls les cas de maintien traités ayant entraînés au moins une action ou un résultat dans l'année apparaissent. Des dossiers sont également suivis par l'axe sans qu'aucune action répertoriée ne soit effectuée.

3.3 La sensibilisation des entreprises par le PDITH et les Cap Emploi

▪ Axe sensibilisation des entreprises

Sensibilisation des entreprises par l'axe PDITH en 2004

	Entreprises contactées	Dont nouvelles entreprises visitées
Yvelines (78)	436	363

Source Observatoire/PDITH

1.2 demande identifiée par entreprise contactée (188 demandes)

▪ Structures Cap Emploi

Sensibilisation des entreprises par les structures Cap Emploi en 2004

	Entreprises visitées	Offres recueillies	Entreprises visitées sur les 3 dernières années
Yvelines (78)	21	31	96

Source Observatoire/Agéfiph

-13% d'entreprises visitées entre 2003 et 2004

Un ratio de 1.5 offres recueillies par entreprise visitée pour une moyenne régionale de 0.9.

4 Ratios départementaux

Encadré méthodologique

Un **ratio** est un rapport entre deux variables. Il permet de mesurer l'écart entre celles-ci.

Exemple : l'Ile-de-France compte en 2003, 33 468 demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi et 792 737 demandeurs tous publics. Le rapport entre les deux donne un ratio **d'un demandeur bénéficiaire pour 24 demandeurs tous publics**, qui peut être comparé à chaque département de la région. Au minimum sur l'ensemble des départements, on observe **un demandeur bénéficiaire pour 34 demandeurs tous publics**.

Un ratio constant d'une année sur l'autre signifie que soit les volumes concernés sont restés stables, soit ils ont évolué dans le même sens et dans les mêmes proportions.

Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi tous publics (DE) catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 en 2004

	Ratio des Yvelines	Minimum	Maximum	Région
Bénéficiaires demandeurs d'emploi/DE	1/22	1/41	1/17	1/24
Contrats aidés/DE	1/21	1/22	1/13	1/18
Entrées formation/DE	1/76	1/76	1/32	1/47
Offres ANPE /DE	0.8	0.4	1.5	0.9

Source Observatoire/DRTEFP, ANPE

Guide de lecture Les entrées en formation concernent les Sife collectifs, individuels et les SAE

Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi bénéficiaires (DETH) catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 en 2004

	Ratio des Yvelines	Minimum	Maximum	Région
Contrats aidés/DETH	1/7	1/11	1/4	1/7
Entrées formation/DETH	1/35	1/35	1/7	1/13
Offres Cap Emploi/DETH	1/106	1/231	1/8	1/17

Source Observatoire/DRTEFP, ANPE, Cap Emploi

Guide de lecture Les entrées en formation concernent les Sife collectifs, individuels et les SAE

Glossaire

Agefiph	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
AP	Atelier protégé
AT	Accident du travail
DE	Demandeur d'emploi
DETH	Demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi de 1987
CAT	Centre d'aide par le travail
CIE	Contrat initiative emploi
CES	Contrat emploi solidarité
CEC	Contrat emploi consolidé
CLD	Chômeur de longue durée
Cotorep	Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel
CPam	Caisse primaire d'assurance maladie
CRAM	Caisse régionale d'assurance maladie (dite CRAMIF en Ile-de-France)
DELD	Demandeur d'emploi de longue durée
DEFM	Demandeur d'emploi en fin de mois
Catégorie 1	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 2	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 3	personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
Catégorie 4	personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi
Catégorie 5	personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi
Catégorie 6	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 7	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 8	personnes non immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
DOETH	Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés
DRASS	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (dite DRASSIF en Ile-de-France)
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DRTEFP	Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
EQTP	Équivalent temps plein
IPP	Incapacité permanente partielle
Niveau de formation	
I et II	Bac +3 ou 4 ans
III	Bac +2 ans
IV	Bac BTN BT BP
V	BEP CAP
V bis	BIS CEP SES
VI	Premier cycle ou deuxième cycle
ORP	Orientation professionnelle
PDITH	Programmes départementaux d'insertion des travailleurs handicapés
RQTH	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
Catégorie A	Handicap léger
Catégorie B	Handicap modéré
Catégorie C	Handicap grave
SAE	Stage d'accès à l'entreprise
SIFE	Stage d'insertion et de formation en entreprise
TH	Travailleur handicapé